

CHAPITRE

11

**PROGRAMME STRATÉGIQUE
TRANSVERSAL**

PST

1. PRESENTATION

1.1. Introduction

Le Programme stratégique transversal (PST) est devenu une obligation pour toutes les communes depuis cette législature. Il est la traduction administrative d'une partie des ambitions et objectifs politiques déclinés dans la Déclaration de politique communale. Seuls les enjeux stratégiques et transversaux sont repris dans le PST, qui constitue une feuille de route de l'administration pour la législature.

1.2. Méthodologie

Le PST est le fruit d'une dynamique de co-construction entre l'administration et le Collège communal. Chaque projet a bénéficié d'une approche concertée entre tous les services concernés. Le Collège a été associé à chaque étape du projet d'écriture. Lors de rencontres plénieress réussissant l'ensemble des membres du Codir et l'ensemble du Collège communal, les différents jalons d'écriture ont été validé collectivement, afin de déterminer les objectifs les plus pertinents et les plus cohérents aux regards des moyens et informations disponibles.

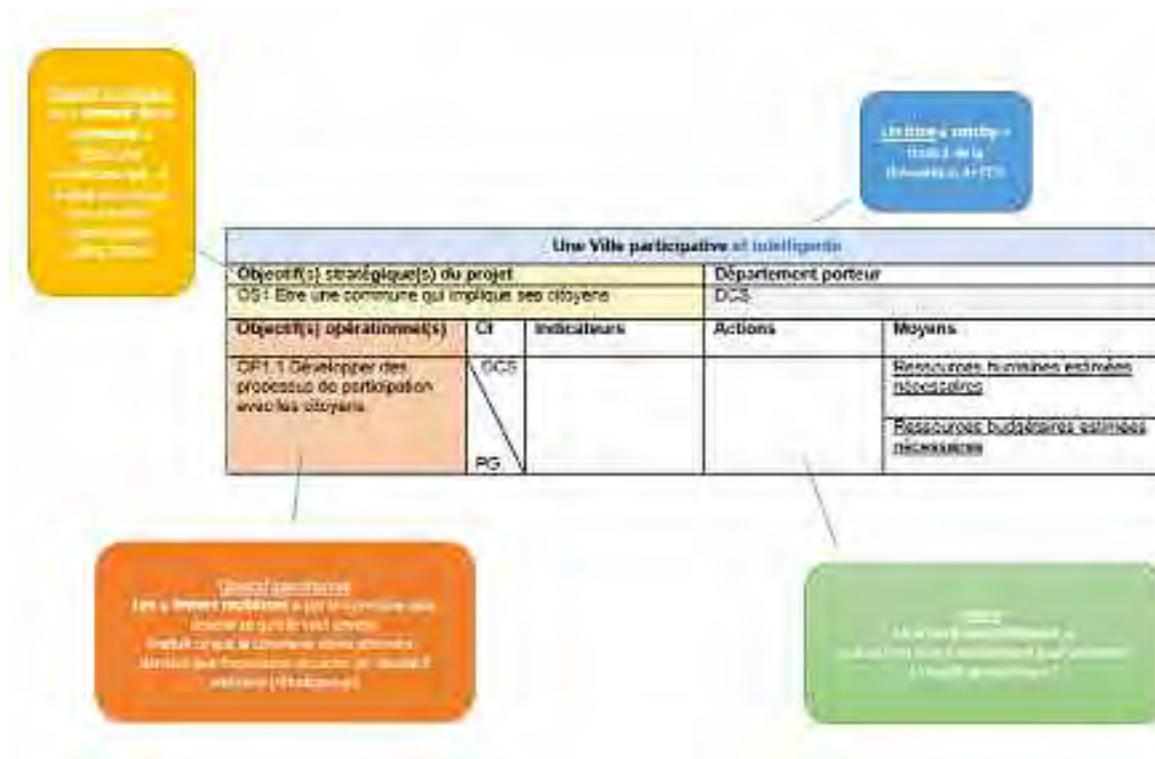
Il s'agit d'un document prospectif, par nature évolutif, l'action communale ne pouvant être cadenassée pour une période de cinq ans. Chaque année, la mesure de l'état d'avancement sera l'occasion d'également mettre à jour les fiches projets au gré des évolutions du contexte et des contraintes administratives ou financières.

Le PST fera l'objet d'une évaluation à deux moments forts du déroulement du programme : à mi-parcours et bien entendu en fin de cycle.

1.3. Structure

Le PST est structuré autour de 12 thématiques, 37 Objectifs stratégiques, 132 Objectifs opérationnels et + 500 actions.

Chaque fiche action contient des éléments essentiels permettant de cadre les projets :



2. TABLEAU DE BORD

Une Ville participative et intelligente
Objectif Stratégique 1. Etre une Ville qui implique ses citoyens et ses citoyennes
Objectif opérationnel 1.1 Mettre en place une dynamique participative dans les projets Namurois
Action 1.1.1 Développer une culture de la participation par la mise en place de différents processus participatifs tels que : réunions de concertation, groupes témoins, espaces de dialogue, ateliers (urbains ou ruraux) pour les dossier techniques, écoutes dynamiques avant la mise en place de plan d'actions, co-constructions, codécisions via sondage, cessions et usage des plateformes participatives en ligne (notamment pour évaluer les actions via des enquêtes de satisfaction)
Action 1.1.2 Soutenir les projets des Namurois et Namuroises par la mise en place d'un budget participatif
Action 1.1.3 Accompagner les dynamiques de quartiers en concertation avec les différents acteurs (comités de quartier, maisons de quartiers, comités et conseils consultatifs) via l'organisation d'assises, de mises en réseau...
Action 1.1.4 Intensifier les liens avec les villages et quartiers
Action 1.1.5 Valoriser le volontariat actif sur le territoire communal
Objectif opérationnel 1.2 Sensibiliser les acteurs et les actrices du territoire à la nécessité d'une ville durable et favoriser l'appropriation citoyenne des dossiers d'importance et d'actualité
Action 1.2.1 Adapter les outils existants vers la nouvelle identité visuelle du NID (site Internet, brochures, dossiers pédagogiques, exposition,...)
Action 1.2.2 Mettre à jour les outils numériques existants tels que Namur 3D
Action 1.2.3 Développer le volet applicatif lié à Namur 3D (texturage HD, réalité virtuelle, réalité augmentée, story map, Namur 1750, ...)
Action 1.2.4 Usage de nouveaux outils (plateforme collaborative, plateforme de crowdfunding)
Action 1.2.5 Développement d'activités pédagogiques et d'animations adaptées à différentes tranches d'âges
Action 1.2.6 Poursuite et de l'amplification des activités existantes (thèmes, expositions, conférences, réunions publiques, visites, accueil de scolaires, permanences, ...)
Action 1.2.7 Développement des partenariats avec les pôles majeurs du territoire communal

<p>Objectif stratégique 2 Etre une Ville plus reliable, plus smart, plus efficace</p>
<p>Objectif opérationnel 2.1 Faciliter les interactions entre les citoyens et citoyennes et les services communaux grâce aux nouvelles technologies</p>
<p>Action 2.1.1 Mettre en place une plateforme unique de gestion dynamique des interpellations citoyennes</p>
<p>Action 2.1.2 Elargir l'offre de e-procédures et de données accessibles en ligne (open data)</p>
<p>Action 2.1.3 Valoriser le patrimoine documentaire historique de la Ville en le rendant plus accessible grâce à la numérisation</p>
<p>Action 2.1.4 Permettre l'accès des services concernés à l'information disponible grâce à la cartographie 3D</p>
<p>Objectif opérationnel 2.2 Améliorer le fonctionnement des services au bénéfice des citoyens et des citoyennes</p>
<p>Action 2.2.1 Améliorer le mode de fonctionnement des services en replaçant les citoyens et citoyennes au centre de la réflexion</p>
<p>Action 2.2.2 Poursuivre le développement des outils collaboratifs de gestion de l'information (Occupation du Domaine Public, ELYXweb, URBAweb, Atal, etc.)</p>
<p>Action 2.2.3 Développer une gestion raisonnée des documents électroniques sur le serveur dans tous les services de l'administration</p>
<p>Action 2.2.4 Développer le réflexe des services de partager leurs données</p>
<p>Action 2.2.5 Poursuivre le déploiement de la Maison des citoyens en étendant l'offre de services décentralisés d'autres Institutions / niveaux de pouvoir (ex : SPF, SPW ...)</p>
<p>Objectif opérationnel 2.3 Améliorer la transparence administrative</p>
<p>Action 2.3.1 Améliorer les outils digitaux à disposition des Conseillères et Conseillers communaux</p>
<p>Action 2.3.2 Diffuser le Conseil communal sur Internet</p>
<p>Action 2.3.3 Faciliter l'accès aux documents administratifs pour le citoyen, la citoyenne</p>
<p>Objectif stratégique 3. Etre une Ville qui favorise les synergies avec son CPAS, sa Police et la Zone de secours</p>
<p>Objectif opérationnel 3.1 Mener des projets conjointement pour profiter de l'expertise de chacun</p>
<p>Action 3.1.1 Mettre en place une plateforme d'échanges des données cartographiques et images live entre la Police, la Zone de secours et le Planu pour améliorer la chaîne de commandement du terrain jusqu'à l'Autorité administrative</p>
<p>Action 3.1.2 Implémenter le plan radicalisme en collaboration avec les référents radicalisme de la Zone de Police et de la Ville</p>

Action 3.1.3 Développer les collaborations entre le service Proximité de la Police, les Gardiens de la paix et la Brigade horodateur

Action 3.1.4 Articuler le Plan Zonal de Sécurité et le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention

Action 3.1.5Poursuivre la concertation sur les problématiques locales liées à la mobilité (stationnement, plans de délestage, etc.)

Action 3.1.6 Concrétiser davantage de synergies entre la Ville et son CPAS

Action 3.1.7 Organiser des rencontres thématiques entre les comités de direction des différentes institutions selon les nécessités et les intérêts

Action 3.1.8 Mettre en place une collaboration Ville/CPAS entre autre dans le cadre de l'accueil extrascolaire et dans le cadre de l'alimentation

Objectif opérationnel 3.2 Optimiser les ressources de chacun des organismes

Action 3.2.1 Poursuivre l'expertise des services spécialisés en marchés publics de la Ville pour la Zone de Police

Action 3.2.2 Intensifier la réalisation des marchés conjoints en fonction des nécessités

Action 3.2.3 Appliquer la charte pour les achats publics responsables au sein des pouvoirs locaux

Une Ville en transition écologique

Objectif stratégique 4 Etre une Ville toujours à la pointe en matière de développement et de consommation durable

Objectif opérationnel 4.1 Fédérer les acteurs autour de l'alimentation durable, des circuits-courts, de la production locale et des maraîchers

Action 4.1.1 Examiner la pertinence de signer le pacte de politique alimentaire urbaine de Milan

Action 4.1.2 Rassembler les forces vives dans un "Conseil namurois de l'alimentation durable"

Action 4.1.3 Elaborer et mettre en œuvre un plan "Nourrir Namur en 2030"

Action 4.1.4 Organiser des actions de sensibilisation à l'alimentation durable

Action 4.1.5 Encourager les projets de jardins collectifs dans les projets immobiliers

Objectif opérationnel 4.2 Accroître la durabilité des événements et festivités

Action 4.2.1 Elaborer une "Charte Namuroise de l'événement durable" et un label y associé

Objectif stratégique 5. Etre une Ville soucieuse de réduire son empreinte énergétique et écologique

Objectif opérationnel 5.1 Poursuivre la mise en œuvre du plan climat énergie

Action 5.1.1 Evaluer le Plan Climat Energie 2020

Action 5.1.2 Réédiger le Plan Air Climat Energie 2030

Action 5.1.3 Mettre à jour annuellement le PACE 2030

Objectif opérationnel 5.2 Poursuivre une politique favorisant la réduction de l'empreinte énergétique du territoire et mettant en place des actions en faveur du plan climat énergie

Action 5.2.1 Créer un cadre structurel pour assurer la mise en œuvre du plan climat énergie (Groupe Liaison Air Climat Energie)

Action 5.2.2 Augmenter le taux de rénovation énergétique des bâtiments résidentiels occupés par un public précarisé

Action 5.2.3 Être une ville actrice dans l'augmentation de la production d'énergie renouvelable sur le territoire de la commune

Action 5.2.4 Créer et assurer la mise à jour du cadastre énergétique des bâtiments communaux et du CPAS en étant en conformité avec l'obligation d'afficher les certifications PEB

Action 5.2.5 Mettre en œuvre un plan de rénovation énergétique des bâtiments communaux et du CPAS en ce compris l'installation de chaudières moins émettrice de CO2 et des panneaux utilisant l'énergie solaire, entre-autres via des formules de tiers-investisseurs

Action 5.2.6 Adopter un développement territorial encourageant la mobilité douce et tout particulièrement la mobilité active

Action 5.2.7 Sensibiliser les différents publics à l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (URE)

Action 5.2.8 Soutenir les initiatives de transition

Objectif opérationnel 5.3 Mettre en place une réflexion autour de la vulnérabilité et de l'adaptation à l'urgence climatique dans la perspective d'accroître la résilience territoriale

Action 5.3.1 Répertorier les vulnérabilités – actuelles et futures – au dérèglement du système climatique sur le territoire communal

Action 5.3.2 Initier une réflexion autour des adaptations à mettre en place face à l'urgence climatique en accordant une attention accrue aux plus précaires et en mettant en place une participation citoyenne autour de la résilience

Action 5.3.3 Installer des points d'eau gratuits au cœur de la ville

Action 5.3.4 Utiliser une terminologie plus ferme en adéquation avec les conséquences climatiques actuelles et futures : « urgence climatique »

Objectif stratégique 6. Etre une Ville qui maîtrise l'aménagement de son territoire	
Objectif opérationnel 6.1 Lutter contre l'étéallement urbain	
Action 6.1.1 Poursuivre la mise en œuvre du Schéma de Développement Communal (SDC) et l'évaluer de manière participative	
Action 6.1.2 Accompagner la mise en œuvre des principales réserves foncières situées dans le périmètre d'agglomération	
Action 6.1.3 Encourager la revalorisation du bâti dans les bourgades et dans les villages dans le respect des caractéristiques rurales	
Objectif opérationnel 6.2 Favoriser la création d'espaces verts en ville et dans la première couronne	
Action 6.2.1 Systématiser la création d'espaces verts, de zones perméables, et/ou de lieux de biodiversité, tels que façades et toitures végétalisées et plantations d'espèces indigènes, et/ou de parcs publics dans les projets immobiliers d'importance, entre autres via l'application d'un coefficient biotope	
Action 6.2.2 Veiller à ce que les nouvelles constructions intègrent des supports d'accueil de la biodiversité	
Action 6.2.3 Parc "Espena" en lien avec l'actuel site des Jardins du Maïeur	
Action 6.2.4 Parc prévu dans le projet "Cœur de Ville" sur le site dit des "Casernes Léopold"	
Objectif opérationnel 6.3 Assurer un maillage cohérent de cheminement piétons et cyclistes dans les projets immobiliers	
Action 6.3.1 Assurer un maillage cohérent de cheminements piétons et cyclistes dans les quartiers par la densification des sentiers	
Action 6.3.2 Poursuivre le développement du réseau de mobilité douce en rive droite de Meuse	
Action 6.3.3 Ouvrir/réhabiliter au minimum trois itinéraires en rive gauche sur demande de comités de quartier, pour autant que le statut public de ceux-ci soit existant ou puisse le devenir dans un délai raisonnable	
Action 6.3.4 Lancer l'étude d'un réseau de mobilité douce en rive gauche de Meuse	
Objectif opérationnel 6.4 Tendre vers l'indépendance énergétique et l'exemplarité en matière de construction durable et de protection de la biodiversité environnemental couvrant la zone	
Action 6.4.1 Concrétiser le projet d'urbanisation du plateau de Belle-Vue à Jambes/Erpent par la mise en exécution du rapport urbanistique et	
Action 6.4.2 Concrétiser le projet d'urbanisation du Val Saint-Georges à Namur	
Action 6.4.3 Favoriser et soutenir l'éclusion sur le territoire communal d'un réseau de chaleur urbain	

Une Ville avec des logements accessibles

Objectif stratégique 7. Etre une Ville qui cherche à offrir des logements plus accessibles financièrement

Objectif opérationnel 7.1 Réaliser un état des lieux (l'offre existante et les besoins spécifiques) et mobiliser un maximum de leviers permettant de créer de nouveaux logements

Action 7.1.1 Déployer la plateforme logement (concertation des partenaires) et développer ses missions de veille pour identifier les indicateurs de suivi et assurer une veille continue (partenariat universitaire, CPAS, SLP, AIS, Régie foncière,...)

Action 7.1.2 Poursuivre l'engagement logement par la mise à disposition de logements privés, dans le respect des dispositions du CoDT

Action 7.1.3 Poursuivre la création de logements publics via notamment l'action de la Régie foncière, le partenariat des Sociétés de logements publics, le Fonds wallon du logement et le CPAS

Action 7.1.4 Etudier les possibilités de création de logements publics via les partenariats public-privé – PPP

Action 7.1.5 Accompagner les propriétaires intéressés par une mise à disposition de leur logement via le Housing first

Objectif opérationnel 7.2 Amplifier la lutte contre les logements inoccupés

Action 7.2.1 Développer le principe de la PG LI, entre autres lors de cas de récidives identifiées par la taxe sur les immeubles ou parties d'immeubles inoccupés (privilégier le processus à l'amiable et actions de lutte contre logements inoccupés au regard du Code wallon du logement)

Action 7.2.2 Développer le concept de bail à caractère précaire afin de mobiliser le parc des immeubles inoccupés (en attente de travaux à réaliser ou de réhabilitation, pour revenir au circuit locatif traditionnel)

Action 7.2.3 Veiller à maintenir ou créer des accès pour permettre l'occupation des étages dans les centres urbains (Namur et Jambes) et autres artères commerciales importantes (rue Patenier, chaussée de Louvain)

Objectif opérationnel 7.3 Favoriser les nouveaux types d'habitats et les nouvelles manières d'habiter

Action 7.3.1 Opérationnaliser le Décret de mai 2019 relatif à l'habitat léger au travers de procédures d'inscription domiciliaire, d'urbanisme, d'adaptation du règlement incendie pour permettre un développement de l'habitat innovant (habitat léger / Colocation / Résidence service / CLT - Community Land Trust / Logements collectifs etc.) et encourager ce type de logements dans les zones les plus adéquates

Action 7.3.2 Sensibiliser la population sur les possibilités d'habitats innovants et offrir du conseil et de l'appui aux personnes qui souhaitent rentrer dans ce type de projets (avec des partenaires)

Objectif opérationnel 8.1 Lutter contre l'insalubrité des logements

Action 8.1.1 Poursuivre la lutte via les enquêtes de salubrité menées par la Ville

Action 8.1.2 Mettre en place d'un nouveau règlement portant sur les coûts des enquêtes de salubrité menées par la Ville lorsque le ou la propriétaire ne donne pas le suivi sollicité

Action 8.1.3 Accompagner les citoyens et citoyennes dans leur processus de recherche d'un bien à louer en cas d'occupation d'un bien considéré comme insalubre

Objectif opérationnel 8.2 Faciliter l'accès au logement pour toutes et tous par la lutte contre les discriminations ou pratiques illégales

Action 8.2.1 Renforcer les synergies entre les différents services d'accompagnement au logement en créant une "Maison de l'habitat" regroupant l'ensemble des aides, médiations et conseils en faveur du logement

Objectif opérationnel 8.3 Améliorer l'accès au logement en centre-ville pour les familles

Action 8.3.1 Poursuivre la lutte contre les divisions d'immeubles irrégulières ou excessives

Action 8.3.2 Appliquer les recommandations du schéma de développement communal en termes de mixité des fonctions et de type de logement

Action 8.3.3 Mener un dialogue sur le "mieux vivre" au centre-ville

Une Ville attractive et mobile, créatrice d'emploi

Objectif stratégique 9. Etre une Ville qui accroît son degré d'attractivité

Objectif opérationnel 9.1 Développer une identité forte et partagée pour la Ville

Action 9.1.1 Mettre en place un réseau d'acteurs et un comité d'accompagnement « Attractivité de Namur » (concept identique à celui misé en place sur les assises du tourisme), véritable laboratoire d'idées et de réflexion

Action 9.1.2 Réaliser, au sein de ce comité, une étude préalable ciblée sur l'attractivité urbaine de la Ville permettant d'identifier les forces et faiblesses du territoire et les spécificités du territoire namurois.

Action 9.1.3 Déterminer une stratégie de marketing urbain (= « City branding ») par la mise en place d'un catalogue de projets communs

Action 9.1.4 Construire un portrait identitaire de la Ville, renforcer ce qui la rend unique, les valeurs qui l'animent afin d'exploiter et de valoriser sa « personnalité » = identité territoriale comme véritable vecteur de communication

Action 9.1.5 Mettre en œuvre un plan de communication autour d'une marque identitaire "Namur"

Action 9.1.6 Mobiliser le citoyen et la citoyenne en développant chez eux un sentiment de fierté collective et d'appartenance

Action 9.1.7 Capter les nouveaux résidents (par ailleurs objectif du schéma de développement communal – = notion d' « attractivité résidentielle »)

Action 9.1.8 Fédérer, autour d'une identité partagée comme porte-drapeau symbolisant notre territoire, son identité et ses valeurs, les acteurs de terrain (Office du Tourisme, GAU, NEW, Associations de commerçants, pôles d'excellence (Universités, Hautes Ecoles, ...), ...)

Action 9.1.9 Mettre en avant l'architecture et les infrastructures locales, les caractéristiques naturelles de la Ville, ses paysages et son environnement

Action 9.1.10 Introniser des icônes, réels ambassadeurs et ambassadrices de cette identité et autres symboles propres et emblématiques du territoire.

Objectif opérationnel 9.2 Encadrer et soutenir le développement commercial

Action 9.2.1 Assurer le suivi du Schéma de Développement Communal et du Schéma d'Attractivité Commerciale

Action 9.2.2 Mettre en œuvre le plan d'actions pour chaque nodule commercial identifié dans le Schéma d'Attractivité Commerciale

Action 9.2.3 Concrétiser le projet multifonctionnel "Quartier Léopold

Objectif opérationnel 9.3 Accueillir les candidats commerçants et candidates commerçantes

Action 9.3.1 Amplifier l'opération Créashop/prime à l'installation-rédaction d'un règlement communal

Objectif opérationnel 9.4 Dynamiser la production urbaine

Action 9.4.1 Jouer un rôle de facilitateur urbain pour permettre le développement de projets exemplaires

Action 9.4.2 Veiller à maintenir ou créer des accès pour permettre l'occupation des étages dans les centres urbains (Namur et Jambes) et autres artères commerciales importantes (rue Patenier à Namur, chaussée de Louvain à Bouge, ...)

Action 9.4.3 Rassembler les propriétaires et les usagers pour favoriser la réhabilitation des îlots et des espaces publics (démarche similaire à celle menée pour le passage Wérenne)

Objectif opérationnel 9.5 Agir sur les loyers et revitaliser certaines artères

Action 9.5.1 Inventorier les chancres urbains et artères à redynamiser

Action 9.5.2 Réaliser le cadastre des opérations à mener (type et priorisation)

Action 9.5.3 Assurer la mixité des fonctions (échelle du quartier)

Action 9.5.4 Veiller à garantir la mixité sociale dans l'ensemble des opérations

- Action 9.5.5 Etablir un calendrier des opérations
- Action 9.5.6 Rechercher les partenaires publics et privés pour mener des opérations mixtes
- Action 9.5.7 Mener, sous réserve du respect du plan de gestion de la régie foncière, une politique foncière active : - via l'acquisitif - par la gestion des logements inoccupés - par des opérations de Rénovation urbaine ou Sites à réaménager
- Objectif opérationnel 9.6 Etudier l'opportunité d'élargir le piétonnier**
- Action 9.6.1 Concerter les commerçants et commerçantes, les habitants et les habitantes
- Action 9.6.2 Réaliser l'étude
- Objectif stratégique 10. Etre une Ville qui développe des solutions créatives en matière de mobilité globale et durable**
- Objectif opérationnel 10.1 Favoriser les déplacements alternatifs et collectifs**
- Action 10.1.1 Étendre l'offre de véhicules partagés
- Action 10.1.2 Encourager le covoiturage
- Action 10.1.3 Nam'in Move : augmenter la vitesse commerciale, la fréquence et le confort des bus sur les axes structurants et autour de la gare de Namur
- Objectif opérationnel 10.2 Favoriser les modes doux**
- Action 10.2.1 Voie verte urbaine : aménager l'ensemble des tronçons de la VVV du pont d'Heuvy au pont du Luxembourg, ainsi que tout le long de la collectrice de Jambes
- Action 10.2.2 Réaliser l'encorbellement du boulevard de Meuse et la réfection du Ravel de Wépion
- Action 10.2.3 Régler les points noirs identifiés dans l'inventaire du plan cyclable 2, notamment pour élargir le réseau cyclable et le rendre accessible aux vélos à assistance électrique
- Action 10.2.4 Offrir des alternatives sécurisées, pratiques et confortables aux piétons, piétonnes et cyclistes dans le cadre des chantiers
- Action 10.2.5 Elargir l'offre de vélos partagés "Li Bia Velo", si possible, en y intégrant l'assistance électrique
- Action 10.2.6 Intégrer des aménagements cyclables sur les grands axes régionaux

Objectif opérationnel 10.3 Améliorer le trafic autour des établissements scolaires à la rentrée et la sortie des classes

Action 10.3.1 Promouvoir une plateforme de covoiturage adaptée à la mobilité scolaire auprès écoles et parents d'élèves

Action 10.3.2 Elargir l'offre de dépose-minute, avec cheminement sécurisé jusqu'aux établissements scolaires : au centre-ville de Namur et Jambes, mais aussi près des grands sites scolaires (Champion, Erpent, Malonne, ...).

Action 10.3.3 Expérimenter l'aménagement d'une rue scolaire

Objectif opérationnel 10.4 Mettre en œuvre le PCM de Namur actualisé

Action 10.4.1 Accompagner le projet de collectrice et de suppression des passages à niveaux sur Jambes

Action 10.4.2 Accompagner la mise en œuvre de la première phase de réorganisation de la circulation sur Sazinnes dans le cadre de la construction de la MAP

Objectif opérationnel 10.5 Veiller à augmenter le recours aux motorisations alternatives pour les déplacements

Action 10.5.1 Inciter les nouveaux grands ensembles immobiliers à un équipement en bornes pour le rechargement électrique ou CNG

Action 10.5.2 Conditionner l'octroi des nouvelles licences de taxi à des véhicules faible émission

Action 10.5.3 Favoriser l'acquisition de nouveaux véhicules pour le parc automobile au critère zéro ou faible émission et visibiliser le rôle exemplaire de la Ville en la matière

Action 10.5.4 Favoriser les stations CNG

Action 10.5.5 Développer les infrastructures et la gestion de bornes publiques de recharge pour véhicules électriques

Action 10.5.6 Mettre en place une veille technologique, juridique et économique sur le développement des motorisations "vertes" et le rôle des pouvoirs locaux dans le développement de ceux-ci

Objectif stratégique 11. Être une Ville qui développe des solutions créatives en matière de stationnement

Objectif opérationnel 11.1 Concrétiser de nouveaux parkings souterrains

Action 11.1.1 Créer un nouveau parking sur le site des Casernes

Action 11.1.2 Mettre en service un parking au Grognon

Action 11.1.3 Créer un nouveau parking souterrain – place du Palais de Justice

Action 11.1.4 Créer un nouveau parking souterrain sur le site Léopold

Objectif opérationnel 11.2 Concrétiser de nouveaux parkings relais

Action 11.2.1 Mettre en service un P+R à Bouge

Action 11.2.2 Créer un nouveau P+R à Erpent

Action 11.2.3 Créer un nouveau P+R à Belgrade

Action 11.2.4 Créer deux parkings publics sur le site de la gare de Jambe (SNCB et Acina)

Objectif opérationnel 11.3 Mutualiser et valoriser l'offre de stationnement

Action 11.3.1 Mutualiser l'offre de parking : "parkings malins" (parkings gratuits le long des axes de transport public ou pistes cyclables)

Action 11.3.2 Développer le parking Woitrin, à Salzinnes

Action 11.3.3 Offrir et valoriser des emplacements "shop&go", notamment place de l'Ange

Action 11.3.4 Informer les usagers sur l'offre de stationnement en "temps réel" : P+R, parkings en ouvrage, parkings en voirie

Action 11.3.5 Etudier la faisabilité d'implanter un ou plusieurs centre(s) de distribution urbaine (mobilité, foncier, économique, juridique)

Objectif stratégique 12 Être une Ville qui développe un système de services de mobilité (MaaS)

Objectif opérationnel 12.1.1 Créer une plateforme de services de Mobilité

Action 12.1.1 Améliorer les services aux riverains : cartes riveraines et accès piétonniers

Action 12.1.2.a Améliorer d'autres services spécifiques: accès pour certaines catégories: bus et taxis sur voies dédiées, stationnement PMR, stationnement, ...

Objectif opérationnel 12.2 Contrôler les droits d'accès aux services limités de circulation et de stationnement

Action 12.2.1 Utiliser un véhicule connecté à la plateforme de données et de services, afin d'assurer une large couverture des zones de stationnement à contrôler, grâce à la lecture rapide des plaques minéralogiques des véhicules autorisés ou non.

Action 12.2.2 Contrôler le respect de certains accès grâce à la technologie ANPR : bandes bus, boucles de circulation, piétonnier, ...

Objectif stratégique 13 Être une Ville qui développe son attractivité économique, vecteur d'emploi sur son territoire

Objectif opérationnel 13.1 Soutenir le déploiement des parcs d'activités économiques

Action 13.1.1 Développer le Site des casernes militaires « de la Plaine » à Belgrade : parc d'activités économiques urbain, avec d'une part la valorisation des entrepôts pour de la logistique urbaine, et d'autre part et dans un deuxième temps, la création d'une micro-zone artisanale sur le terrain de la plaine : lancement de la procédure de site à réaménager par le Bureau économique de la Province de Namur (BEPN)

Action 13.1.2 Développer le Parc d'activités économiques de Bouge : réalisation d'un nouveau parc d'activité économique baptisé « Care-YS » qui vise à accueillir des entreprises actives dans le secteur de la santé, et plus spécifiquement dans les domaines : de l'autonomie des personnes âgées, malades ou handicapées, de la santé nutritionnelle et de l-e-santé : expropriation, équipement, mise en œuvre et commercialisation des terrains par le Bureau économique de la Province de Namur

Objectif opérationnel 13.2 Construire un maillage concrèt des acteurs de terrain pour maximiser le développement économique et les opportunités d'emploi

Action 13.2.1 Recenser et amplifier les interactions, les échanges et les coopérations entre les acteurs locaux de l'emploi, de la formation et de l'innovation (Salons de l'emploi, bourses pour l'emploi et Jobs Day, moments fédérateurs, de rencontres entre les associations actives dans les domaines des métiers et de la formation pour un partage d'expérience et une rencontre avec le public comme avec les entreprises)

Action 13.2.2 Montrer la richesse entrepreneuriale namuroise, les secteurs qui embauchent au quotidien et vers lesquels les demandeurs et demandeuses d'emploi ne se dirigent pas nécessairement (soutien aux initiatives comme Journées entreprises, de l'artisanat, de la construction, Journée découverte des métiers à la Ville de Namur)

Action 13.2.3 Valoriser le numérique, vecteur de développement économique et de créations d'emplois

Objectif opérationnel 13.3 Apprendre tout au long de la vie

Action 13.3.1 Accueillir des acteurs de la formation et permettre un ancrage à des structures existantes dans des lieux basés sur notre territoire

Action 13.3.2 Soutenir le mentorat

Action 13.3.3 Créer des cursus proches des demandes des employeurs et employeuses et du marché économique

Objectif opérationnel 13.4 Faciliter les relations entre entreprises, fédérations et écoles génératrices de stages

Action 13.4.1 Instaurer une plateforme « Stages-entreprises »

Action 13.4.2 Instaurer une Bourse aux stages et créer d'une pépinière de talents

Action 13.4.3 Favoriser l'application et la mise en œuvre des clauses sociales imposées aux marchés publics (secteur de la construction) via e.a. un cadastre des ETA (Entreprises de Travail Adapté) et EFT (Entreprises de Formation par le Travail) locales facilement accessible aux entreprises de la construction

Objectif opérationnel 13.5 Favoriser la création d'emplois et la remise à l'emploi

Action 13.5.1 Favoriser la création et le développement de très petites entreprises (TPE) et de petites et moyennes entreprises (PME)

Action 13.5.2 Penser et accueillir des nouveaux espaces proches des besoins de TPE/PME

Action 13.5.3 Insuffler et soutenir la dynamique entrepreneuriale au féminin

Action 13.5.4 Communiquer sur les services à disposition des TPE et PME

Action 13.5.5 Respecter la diversité des publics à remettre sur le marché de l'emploi en partenariat avec les acteurs de la formation, des métiers et de l'emploi basés sur le territoire.

Action 13.5.6 Soutenir les entreprises et ateliers de formation par le travail, aux entreprises de travail adapté, aux organismes d'insertion socioprofessionnelle ou via l'activation de mécanismes de réinsertion avec un suivi individuel

Action 13.5.7 Soutenir les structures d'économie sociale et solidaire

Action 13.5.8 Soutenir la Cité des Métiers

Action 13.5.9 Créer des parcours spécifiques (Jeunes, femmes, personnes porteuses d'un handicap) et de salons de l'emploi propres à des publics définis et spécifiques

Objectif opérationnel 13.6 Faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble des opérateurs de l'emploi et de la formation

Action 13.6.1 Crédit d'un annuaire des acteurs de l'emploi sur le site web de la Ville

Action 13.6.2 Catalogue des opérateurs de formations sur le site web de la Ville

Action 13.6.3 Annonces d'Offres d'emploi/jobs Days sur le site web de la Ville

Une Ville solidaire et hospitalière

Objectif stratégique 14 Etre une Ville qui favorise le vivre-ensemble et lutte contre les discriminations

Objectif opérationnel 14.1 Assurer la prise en charge du public sans-abri par une approche concertée et globale

Action 14.1.1 Mener un travail d'analyse des besoins du public, une cartographie des structures d'accueil en journée pour le public sdf et une étude de faisabilité quant à la création d'une structure d'accueil de bas seuil 24/24 pour ce public

Action 14.1.2 Déployer un dispositif d'encadrement et de soutien du public sans-abri adapté aux mesures prises dans le cadre de la crise Covid 19

Action 14.1.3 Participer au développement des infrastructures publiques pour améliorer le confort des personnes vivant en rue (fontaines à eau, toilettes publiques etc...)

Action 14.1.4 Ouvrir la politique d'accueil de l'abri de nuit pour mieux répondre aux besoins multiples (personnes en situation de handicap, problèmes de santé mentale, sorties d'hôpitaux...) par la création d'un abri de nuit spécifique

Action 14.1.5 Travailler avec les commerçants et commerçantes, l'ensemble des citoyens et citoyennes et le public vivant en rue en vue de démystifier le public grandement précarisé, créer des liens et faciliter les relations entre ces publics

Action 14.1.6 Augmenter le nombre de logements à destination du public fragilisé (Housing First, Urgence, Transit, Insertion)

Action 14.1.7 Développer des projets collectifs d'insertion sociale, de préinsertion socio-professionnelle et de reprise de confiance en soi

Action 14.1.8 Assurer une prise en charge des personnes concernées par une procédure en expulsion avant qu'elles ne se retrouvent à la rue (projet mené par le CPAS, qui travaille en réseau avec les autres acteurs actifs autour de la grande précarité)

Objectif opérationnel 14.2 Favoriser l'accès aux droits pour toutes et tous notamment en décentralisant certains services actuels de la Ville et du CPAS pour les rendre plus accessibles à toutes et tous

Action 14.2.1 Mener un plan d'actions comprenant les phases suivantes : Réalisation d'une étude des besoins sur bases des diagnostics locaux et des constats de professionnelles et professionnels du service de Cohésion sociale / Identification des zones et des disciplines à couvrir / Préparation avec les équipes aux modes d'interventions (spécifiques, pluridisciplinaires ...) / Organisation sur le terrain : horaires, locaux,...

Action 14.2.2 Assurer une équipe pluridisciplinaire de travailleurs et travailleuses de rue pour être à l'écoute, créer du lien et assurer une aide au public.

Action 14.2.3 Assurer des permanences/prestations dans les quartiers à haute densité de population ou quartiers ruraux à destination des citoyens et citoyennes et notamment pour les personnes malades, accidentées, en situation de handicaps, dépendantes, ainées et leurs proches notamment

Action 14.2.4 Assurer une permanence 24/24h pour répondre aux personnes en situation d'urgence sociale et aux professionnelles et professionnels confrontés à ces situations.

Objectif opérationnel 14.3 Favoriser l'émancipation, l'empowerment, et la participation de toutes et tous

Action 14.3.1 Mettre en œuvre une méthode de consultation citoyenne participative pour déterminer les actions à mener et les mettre en place collectivement pour les quartiers à haute densité de population / certains quartiers limitrophes / le centre-ville.

Action 14.3.2 Développer des projets collectifs d'insertion sociale, de pré-insertion socio-professionnelle et de reprise de confiance en soi

Action 14.3.3 Co-construire, avec les publics concernés, un programme d'activités, des outils ou des démarches de fond, en vue de favoriser l'émancipation et le vivre ensemble

Action 14.3.4 Assurer des animations d'éveil à la démocratie et à la citoyenneté en faveur de groupes scolaires ou d'autres groupes identifiés tels que les publics alpha, EDD ... en proposant des outils de réflexion et de mise en pratique

Action 14.3.5 Prévenir les conflits et intervenir en vue de leur apaisement en rendant actrices et responsables les personnes qui y sont impliquées et ce, grâce aux outils de médiation

Action 14.3.6 Mettre en place un travail collectif avec le public sans abri en vue de développer son « pouvoir agir »

Objectif opérationnel 14.4 Soutenir les parents dans leur rôle éducatif

Action 14.4.1 Apporter un soutien à la parentalité par la mise en place d'un réseau et d'activités en lien avec les écoles de devoirs

Action 14.4.2 Assurer la pérennité des écoles de devoirs

Action 14.4.3 Déployer l'offre d'accueil du Bébébus

Objectif opérationnel 14.5 Lutter contre le racisme et les discriminations

Action 14.5.1 Créer des ponts avec les Centres Croix-Rouge pour demandeurs et demandeuses d'asile en collaborant sur des actions et événements en leur proposant notamment de travailler avec le service de Cohésion sociale/la Ville sur le kit d'accueil et le « Bienvenue à Namur »

Action 14.5.2 Organiser, en collaboration avec le réseau associatif local et en fonction des besoins identifiés, des rencontres avec les communautés de personnes d'origine étrangère et dialoguer en vue de prendre-en-compte dans les actions menées par la Ville les difficultés vécues par ces personnes.

Action 14.5.3 Participer à des rencontres ou plateformes de type PPLI, Lutte contre le racisme, ...afin de s'inscrire dans une action éclairée en la matière.

Objectif stratégique 15 Etre une Ville attentive à ses aînés et aînées**Objectif opérationnel 15.1 Faire de Namur une Ville Amie des Aînés et Aînées au sens de l'OMS**

Action 15.1.1 Mettre en œuvre un plan d'actions touchant les huit domaines de la vie urbaine identifiés par l'OMS: soutien communautaire et services de santé /espaces extérieurs et bâtiments/ transport/ habitat/ participation sociale / respect et inclusion sociale / engagement social et citoyen / communication et information.

Action 15.1.2 Coordonner les réseaux d'actions des services, des partenaires et des bénévoles afin de garantir un maximum de liens avec les personnes aînées et isolées

Action 15.1.3 Favoriser les synergies Ville/CPAS sur la thématique des aînés et aînées

Action 15.1.4 Poursuivre la collaboration et la dynamisation du CCCA

Objectif opérationnel 15.2 Soutenir le Conseil Consultatif communal des Aînés (CCCA) pour lui permettre de réaliser sa mission

Action 15.2.1 Poursuivre l'organisation de séances plénières et de commissions et le soutien aux projets qui en sont issus

Action 15.2.2 Développer l'autonomie dans la gestion en attribuant la présidence à un aîné ou une aînée membre du CCCA et en allouant un budget annuel à gérer par le CCCA

Objectif stratégique 16 Etre une Ville exemplaire en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap**Objectif opérationnel 16.1 Orienter et appuyer les personnes en situation de handicap (physique et mental) et leurs proches qui en font la demande**

Action 16.1.1 Poursuivre le travail de l'agent Handicontact, dans ses volets individuel et collectif (accueil, information, orientation, accessibilité, outils pour les agents, événements) de même que les actions de l'équipe Insersport qui travaille notamment avec des personnes en situation de handicap

Action 16.1.2 Poursuivre le travail d'agent Proxidem (proximité dépendance) de conseil, soutien et sensibilisation autour de la maladie d'Alzheimer et la dépendance, en particulier pour les personnes atteintes ainsi que leurs familles et leurs proches

Action 16.1.3 Assurer des permanences/prestations dans les quartiers à haute densité de population ou quartiers ruraux à destination des citoyens et citoyennes et notamment pour les personnes malades, accidentées, en situation de handicap, dépendantes, ainées et leurs proches (cf. OP 14.2)

Objectif opérationnel 16.2 Apporter une attention systématique à l'accessibilité et aux besoins des personnes en situation de handicap et à mobilité réduite

Action 16.2.1 Poursuivre la politique d'inclusion de la Ville dans différents domaines

Action 16.2.2 Ouvrir la politique d'accueil de l'abri de nuit pour mieux répondre aux besoins multiples, notamment des personnes en situation de handicap, par la création d'un abri de nuit spécifique

Action 16.2.3 Favoriser la (re)mise à l'emploi en créant des parcours spécifiques notamment pour les personnes porteuses de handicap

Objectif opérationnel 16.3 Favoriser l'accès aux bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap

Action 16.3.1 Sélectionner et prioriser les bâtiments pour lesquels il conviendrait de réaliser un audit et une certification (Access-i).

Action 16.3.2 Commander les audits et certifications Access-i (et mise en ligne + pictogrammes) dans l'ordre de priorité.

Action 16.3.3 Intégrer utilement ces données au site Internet de la Ville.

Action 16.3.4 Analyser l'opportunité d'exploiter davantage ces données en les mettant à disposition au public (open data), par exemple pour améliorer des applications existantes (On wheels, Jaccede, StreetCo, PMRStreet, GAU Namur)

Action 16.3.5 Déterminer, en fonction du résultat des audits, les travaux d'amélioration à réaliser, et les prioriser puis, les (faire) réaliser (ou faire réaliser) et ensuite solliciter une nouvelle certification Access-i (et mise à jour en ligne et des pictogrammes).

Objectif stratégique 17 Etre une Ville qui favorise l'accès à la santé et lutte contre les assuétudes

Objectif opérationnel 17.1 Assurer le suivi social et médical du public fragilisé à travers la création d'un réseau avec les acteurs de référence

Action 17.1.1 Promouvoir des attitudes saines et préventives sur des pathologies ou des risques ciblés (travail en réseau)

Objectif opérationnel 17.2 Lutter contre les assuétudes en accompagnant les consommateurs et consommatrices dans leur quotidien

Action 17.2.1 Poursuivre l'appui médical, social et psychologique aux personnes qui consomment afin de lutter contre les assuétudes et prévenir des risques (à travers des permanences, des actions de sensibilisation et un appui matériel)

Action 17.2.2 Poursuivre un travail de rue pour certains publics afin de, les informer et si nécessaire leur offrir une aide médicale d'urgence = action du relais santé

Objectif opérationnel 17.3 Assurer la prise en charge d'un public grandement fragilisé

Action 17.3.1 Mener un travail de réflexion pour la création d'un dispositif d'accompagnement pour les personnes sans abri et les personnes grandement isolées qui sortent d'une institution de soin (hôpital généraliste et psychiatrique) (et cohérence avec l'objectif 14.1 Mise en place un accueil spécifique et adapté aux personnes sans abri sortant d'un hôpital et ayant besoin d'une revalidation)

Une Ville qui prend soin de son patrimoine et offre un nouveau visage**Objectif stratégique 18 Etre une Ville qui met à disposition de ses citoyens et citoyennes un patrimoine immobilier en bon état et adapté****Objectif opérationnel 18.1 Entretenir les bâtiments communaux nécessitant des investissements de sécurité, de confort ou de moindre consommation énergétique**

Action 18.1.1 Poursuivre la mise en conformité des installations électriques et de chauffage

Action 18.1.2 Mettre en conformité les bâtiments suite aux visites pompiers après priorisation

Action 18.1.3 Améliorer les performances énergétiques de l'enveloppe de nos bâtiments actuels et futurs

Action 18.1.4 Rénover la toiture d'une partie des bâtiments communaux

Action 18.1.5 Sécuriser les accès aux toitures de nos bâtiments afin de faciliter leur entretien

Action 18.1.6 Uniformiser les systèmes d'alarmes (intrusion)

Action 18.1.7 Poursuivre la maintenance des systèmes de détection incendie

Action 18.1.8 Mettre en conformité et assurer la maintenance des éclairages de secours

Action 18.1.9 Disposer d'un véritable cadastre énergétique de nos principaux bâtiments. Etre en conformité avec l'obligation d'afficher les certifications de PEB (annuel dès 2021, accès au public, > 250 m², éviter les amandes structurelles)

Action 18.1.10 Développer la GTC (gestion technique centralisée) au niveau de l'Hôtel de Ville

Objectif opérationnel 18.2 Préserver le patrimoine historique local

Action 18.2.1 Restaurer l'enveloppe, rénover les techniques spéciales et réaliser les aménagements intérieurs de la Halle Al'Chair

Action 18.2.2 Restaurer la toiture, étudier la restauration des façades et l'intérieur du théâtre

Action 18.2.3 Restaurer l'Eglise Saint-Jean

Action 18.2.4 Restaurer l'Eglise Saint-Joseph (pour créer un espace culturel)

Objectif opérationnel 18.3 Continuer à offrir des infrastructures sportives de qualité

Action 18.3.1 Rénover le centre sportif de Tabora (CNS, mise en conformité du sous-sol)

Action 18.3.2 Doter la commune d'une salle escrime handisport

Action 18.3.3 Poursuivre la mise en conformité technique et sanitaire des piscines

Objectif opérationnel 18.4 Continuer à offrir des infrastructures scolaires de qualité

Action 18.4.1 Poursuivre le processus de rénovation et de construction d'infrastructures scolaires en fonction des besoins

Action 18.4.2 Supprimer progressivement les modules annexes

Action 18.4.3 Améliorer la réglementation pour la mise à disposition et la location des bâtiments scolaires

Action 18.4.4 Aménager les cours d'école en y intégrant de la biodiversité et des équipements propices aux activités et rencontres

Action 18.4.5 Sécuriser les cours d'école et les abords

Objectif opérationnel 18.5 Finaliser les chantiers de restauration des musées des Bateliers et des Arts décoratifs

Action 18.5.1 Restaurer le Musée des Arts Décoratifs (MAD ou musée de Croix) : travaux de restauration des espaces intérieurs et muséographie.
Ouverture des espaces Kegelian, Horeca et boutique.

Action 18.5.2 Poursuivre la muséographie du Musée Archéologique Namurois (ou MAN), amélioration de l'ambiance climatique, aménagement du jardin et création d'un atelier pour régisseur

Objectif stratégique 19 Etre une Ville qui concrétise d'importants projets structurants

Objectif opérationnel 19.1 Poursuivre la redynamisation du quartier de la gare

Action 19.1.1 Réalisation de la gare multimodale (nord de la Corbeille)

Action 19.1.2 Urbanisation du site dit « de la Courgette » (espace situé entre le pont d'Heuvy et le bâtiment historique de la Gare ferroviaire)

Action 19.1.3 Concrétiser le projet multifonctionnel sur l'îlot « Léopold »

Action 19.1.4 Rénovation Passage Wérenne (aménagement des voiries et espaces publics)

Action 19.1.5 Place Léopold (aménagement des voiries et espaces publics)

Action 19.1.6 Place de la Station et boulevard Mélot (aménagement des voiries et espaces publics)

Action 19.1.7 Avenue de la Gare et rue Borgnet (aménagement des voiries et espaces publics)

Action 19.1.8 Réaménagement de la rue Godefroid (aménagement des voiries et espaces publics)

Action 19.1.9 Réaménagement de l'axe Rogier / Brabant (aménagement des voiries et espaces publics)

Objectif opérationnel 19.2 Poursuivre le redéploiement du quartier des casernes

Action 19.2.1 Encadrer la reconversion des 3 immeubles du Ministère des Finances vers un quartier urbain mixte (habitat/bureaux)

Action 19.2.2 Encadrer le déploiement du pôle administratif constitué de la construction du futur palais de justice

Action 19.2.3 Concrétiser la création d'un pôle éducatif et culturel (Bibliothèque communale – Musée – Espace Rogier)

Action 19.2.4 Concrétiser la création de logements dans le projet « Cœur de Ville » répondant au manque de logement au centre-ville (250 à 300 lgt à terme)

Action 19.2.5 Concrétiser la création d'une halle assurant un débouché pour des denrées alimentaires issues du circuit court et de l'agriculture respectueuse de l'environnement afin de contribuer à la mise en œuvre de la politique agro-alimentaire de la Ville

Action 19.2.6 Réaménager de l'axe Rogier / Brabant

Action 19.2.7 Créer des voiries et espaces publics dans le cadre de l'exécution des projets en cours et à venir (Régie foncière, Palais de Justice et AG)

Action 19.2.8 Réaménager la rue des Bourgeois

Action 19.2.9 Réaménager la rue Général Michel et les trottoirs Boulevard Cauchy.

Objectif opérationnel 19.3 Revitaliser le quartier Asty-Moulin

Action 19.3.1 Accompagner la concrétisation du projet autorisé de reconversion du quartier Asty-Moulin

Action 19.3.2 Aménagement des voiries et espaces publics : suivre de chantier des infrastructures

Objectif opérationnel 19.4 Reconvertir la Caserne de Jambes

Action 19.4.1 Assurer la reconversion de l'ancienne Caserne du Génie de Jambes dans une perspective résidentielle venant consolider l'urbanisation de la plaine de Jambes

Action 19.4.2 Conserver les bords de Meuse et partie du site (bâtiment (BM.0)) à destination publique

Action 19.4.3 Etablir l'abri de nuit supplétif au sein du périmètre, à défaut de solution alternative

Action 19.4.4 Mettre à disposition des logements publics

Action 19.4.5 Accompagner la révision de l'affectation actuelle du plan de secteur pour permettre l'aménagement d'un nouveau quartier

Action 19.4.6 Développer un quartier exemplaire en matière de durabilité

Objectif opérationnel 19.5 Redynamiser le site de la Confluence

Action 19.5.1 Veiller à la convivialité de l'Esplanade (œuvres d'art, fontaines sèches, ...)

Action 19.5.2 Finaliser l'aménagement du Grognon, son parking et l'Esplanade

Action 19.5.3 Préparer la transition de l'actuel Pavillon de l'Aménagement Urbain (PAU) vers le NID du site de la Confluence (marché de scénographie, marché de travaux scénographiques, lien avec la concession Horeca)

Action 19.5.4 Finaliser l'Enjambée et la mettre en service

Objectif opérationnel 19.6 Doter la Ville d'une vitrine des nouvelles technologies wallonnes grâce au Pavillon numérique

Action 19.6.1 Achever la construction et l'aménagement du Pavillon numérique

Action 19.6.2 Réaliser les abords du Pavillon numérique

Objectif opérationnel 19.7 Liaisonner Namur à sa Citadelle

Action 19.7.1 Finaliser la mise en service du téléphérique

Action 19.7.2 Réaliser les abords de la gare amont (Citadelle)

Objectif opérationnel 19.8 Réaliser des aménagements pour restituer les places communales aux piétons et piétonnes plutôt qu'aux voitures

Action 19.8.1 Réaménager la place Maurice Servais

Action 19.8.2 Réaménager la place du Palais de justice

Action 19.8.3 Réaménager la Place Saint-Aubain

Objectif opérationnel 19.9 Finaliser l'Espace Rogier

Action 19.9.1 Finaliser la construction du nouveau Conservatoire et du Grand Manège (Espace Rogier 1, phase 1)

Action 19.9.2 Finaliser la construction du Pôle de formation Rogier (Espace Rogier 2, phase 2

Une Ville soucieuse de l'épanouissement de ses enfants et de sa jeunesse

Objectif stratégique 20 Etre une Ville qui améliore l'offre d'accueil de la petite enfance

Objectif opérationnel 20.1 Améliorer l'offre d'accueil

Action 20.1.1 Réaliser un inventaire des places d'accueil à Namur

Action 20.1.2 Envisager, au titre de charge d'urbanisme, l'augmentation du nombre de places d'accueil notamment grâce à la création de places d'accueil destinées à la petite enfance dans les projets immobiliers

Action 20.1.3 Soutenir le Bébibus

Action 20.1.4 Susciter la création de places par des incitants

Objectif opérationnel 20.2 Faciliter la recherche d'une place d'accueil

Action 20.2.1 Etudier la faisabilité d'un guichet unique namurois

Action 20.2.2 Etudier la mutualisation du système d'attribution des places à Namur

Objectif opérationnel 20.3 Faire évoluer la Sonefa pour mieux répondre aux besoins

Action 20.3.1 Etablir un contrat de gestion et un plan d'actions

Action 20.3.2 Revoir le projet pédagogique

Action 20.3.3 Réorganiser la gestion des bâtiments et planifier les investissements à réaliser

Objectif stratégique 21 Etre une Ville qui organise un enseignement donnant les mêmes chances à toutes et tous	
Objectif opérationnel 21.1 Renforcer l'identité commune des écoles	
Action 21.1.1 Revoir le projet pédagogique et éducatif des écoles communales	
Action 21.1.2 Harmoniser le cadre organisationnel de fonctionnement des écoles	
Action 21.1.3 Intégrer les écoles et le corps enseignant dans les dynamiques internes de l'Administration communale (site Internet, adresses mails, charte graphique ...)	
Action 21.1.4 Structurer l'utilisation des nouvelles pédagogies	
Action 21.1.5 Mettre en place un plan d'actions avec des projets spécifiques	
Objectif opérationnel 21.2 Aider tous les enfants à réussir leur parcours scolaire, y compris ceux qui ont des besoins spécifiques	
Action 21.2.1 Poursuivre le travail d'accrochage scolaire de la remédiation	
Action 21.2.2 Adapter les méthodes d'apprentissages et outils en fonction des besoins spécifiques des enfants	
Action 21.2.3 Renforcer les partenariats avec les écoles de devoirs et autres partenaires potentiels	
Action 21.2.4 Réduire les coûts scolaires	
Action 21.2.5 Renforcer l'acquisition des compétences et l'apprentissage de la langue française	
Objectif opérationnel 21.3 Susciter la participation des acteurs dans la vie de l'école	
Action 21.3.1 Créer des groupes de travail et des groupes d'échanges thématiques avec les directions d'école et le corps enseignants	
Action 21.3.2 Redynamiser les conseils de participations	
Action 21.3.3 Améliorer les partenariats avec les parents	
Action 21.3.4 Généraliser les conseils d'élèves	
Action 21.3.5 Favoriser les liens entre l'école et le quartier	

Objectif opérationnel 21.4 Offrir un accueil extrascolaire et un encadrement adapté aux nouveaux besoins des familles

Action 21.4.1 Mettre en place un projet d'accueil extrascolaire pour l'ensemble des écoles du réseau communal avec notamment, une réorganisation des ressources actuelles (service des Sports/service Jeunesse)

Action 21.4.2 Stabiliser un maximum d'encadrants et leur prodiguer les formations nécessaires

Action 24.4.3 Rassembler les partenaires potentiels autour du projet et de son exécution (services des Sports, Jeunesse, Plate-forme volontariat, plateforme service citoyen...)

Action 24.4.4 Mettre à disposition nos bâtiments scolaires dans un cadre défini

Objectif stratégique 22 Etre une Ville qui accompagne les transitions écologique, numérique et culturelle dans ses crèches et ses écoles

Objectif opérationnel 22.1 Permettre aux enfants de comprendre et de répondre aux défis climatiques

Action 22.1.1 Mettre en place des repas et des collations locaux, sains, partiellement bio et de saison

Action 22.1.2 Intensifier en place de bonnes pratiques visant à atteindre la dynamique Zéro déchet dans tous les établissements

Action 22.1.3 Intensifier la verdurisation des espaces extérieurs dans les crèches et les écoles (cours de récréation, abords et intérieurs)

Action 22.1.4 Fournir aux enfants du matériel durable, pour le jeu et les apprentissages

Action 22.1.5 Utiliser des matériaux sains et à haute performance énergétique dans l'entretien et la construction des bâtiments des crèches et des écoles

Action 22.1.6 Réduire le bruit et améliorer la qualité de l'air

Action 22.1.7 Rationnaliser l'utilisation des cars scolaires

Action 22.1.8 Sensibiliser les enfants aux enjeux de la transition énergétique

Objectif opérationnel 22.2 Permettre aux enfants de répondre aux défis numériques

Action 22.2.1 Définir une vision et un projet durable d'école numérique

Action 22.2.2 Offrir à l'ensemble des établissements une connexion au réseau Ville et un équipement informatique adapté

Action 22.2.3 Equiper un maximum de classes du matériel numérique nécessaire

Action 22.2.4 Mettre en place des plates-formes numériques d'échange qui permettront aux écoles du fondamentale de travailler en transversalité avec un outil de communication accessible aux parents (bulletin, devoirs et leçons, informations propres aux écoles...)

Action 22.2.5 Mettre en place un système de paiement numérique

Objectif opérationnel 22.3 Fermettre aux jeunes de relever le défi de la transition culturelle et interculturelle

Action 22.3.1 Prévenir le harcèlement et les violences par les généralisations de pratiques pédagogiques favorisant les comportements positifs, l'écoute, la bienveillance

Action 22.3.2 Accompagner les enfants d'origine étrangère et permettre leur intégration que ce soit via des animations (interculturelles, socio-sportives,...) ou de l'accompagnement au travers de dossiers de médiation interculturelle.

Action 22.3.3 Continuer et renforcer, le cas échéant, les projets visant la lutte contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme, le sexisme...

Action 22.3.4 Etudier la possibilité d'adapter les rythmes scolaires pour qu'ils soient plus respectueux du rythme des enfants

Action 22.3.5 Sensibiliser les parents aux bonnes conditions d'apprentissage

Action 22.3.6 Favoriser les rencontres intergénérationnelles via le projet Diver'cité ou le projet de stage intergénérationnel mené en collaboration avec le service jeunesse, ou tout autre projet le permettant.

Objectif stratégique 23 Etre une Ville qui s'ouvre aux acteurs namurois de l'éducation et qui soutient l'accueil extrascolaire sur son territoire

Objectif opérationnel 23.1 Mettre en réseau l'ensemble des acteurs de l'enseignement du territoire communal

Action 23.1.1 Organiser des rencontres entre les établissements scolaires de tous les réseaux sur des thématiques diverses

Action 23.1.2 Mener des projets communs

Objectif opérationnel 23.2 Mettre en place des services à destination des acteurs de l'accueil extrascolaire

Action 23.2.1 Susciter le partage d'expérience entre acteurs

Objectif opérationnel 24.1 Définir une stratégie globale en matière de Jeunesse à Namur

Action 24.1.1 Impliquer les jeunes dans le processus de réflexion via un comité de concertation des jeunes

Action 24.1.2 Mettre en place d'un groupe de travail réunissant l'ensemble des services communaux impliqués

Action 24.1.3 Mettre en place un plan d'actions

Action 24.1.4 Développer la visibilité de la politique de la Jeunesse à Namur

Action 24.1.5 Développer les partenariats avec les acteurs des activités pour la Jeunesse Namuroise

Objectif opérationnel 24.2 Créer un pôle de la Jeunesse

Action 24.2.1 Développer les partenariats avec les acteurs des activités pour la Jeunesse Namuroise

Action 24.2.2 Mettre en place de rencontres, de tables rondes autour de la Jeunesse

Action 24.2.3 Mettre en place une campagne d'information jeune et dynamique

Une Ville créative et artistiquement stimulante

Objectif stratégique 25 Etre une Ville qui soutient l'activité culturelle dans la diversité de ses expressions

Objectif opérationnel 25.1 Démocratiser et déployer la culture hors du cœur de ville

Action 25.1.1 Intégrer des œuvres d'art dans l'espace périurbain et rural

Action 25.1.2 Faire collaborer des artistes aux événements locaux (tradition/folklore/culture) en développant des partenariats visant à créer des projets artistiques en périphérie et zone périurbaine et rurale (état des lieux des associations, désignation d'un référent local, signature d'une charte de coopération, mise en place d'un projet collaboratif entre artistes et partenaires locaux)

Action 25.1.3 Etendre les grands événements culturels en périphérie et en espace rural

Action 25.1.4 Décentraliser certains concerts de la Fête de la musique en valorisant les groupes/fanfares locaux

Action 25.1.5 Organiser des ateliers/workshop durant Chambre avec Vue dans la périphérie...

Objectif stratégique 26 Etre une Ville qui rend une place de choix à la lecture publique

Objectif opérationnel 26.1 Faire de la future bibliothèque un lieu communautaire

Action 26.1.1 Rédiger les besoins des utilisateurs et utilisatrices en fonction des normes en vigueur

Action 26.1.2 Assurer le suivi pour les futurs marchés de fourniture et de services en matière d'équipements techniques.

Action 26.1.3 Assurer le suivi pour le futur marché de fourniture de mobilier

Action 26.1.4 Développer un nouveau concept de la Bibliothèque communale comme lieu de vie communautaire ouvrant à la littérature

<p>Objectif opérationnel 26.2 Intégrer les nouvelles technologies dans la gestion des Bibliothèques</p>	<p>Action 26.2.1 Poursuivre le développement de la bibliothèque virtuelle (Elargissement du catalogue de périodiques et de livres actuels sous forme numérique</p>
<p>Objectif opérationnel 26.3 Rendre la Lecture publique accessible à toutes et tous, sans discrimination</p>	<p>Action 26.3.1 Finaliser de l'intégration du catalogue en ligne du Réseau namurois de lecture publique dans le catalogue collectif provincial</p>
<p>Action 26.3.2 Intégrer d'autres collections issues des musées communaux, et autres institutions culturelles</p>	<p>Action 26.3.3 Développer des projets au profit des publics PMR</p>
<p>Action 26.3.4 Porter une attention particulière aux publics ne maîtrisant pas le français</p>	<p>Action 26.3.5 Proposer des activités "hors les murs"</p>
<p>Action 26.3.6 Développer des collaborations avec les écoles du réseau (ex : projet de fresque à Erpent Village, Silence, on lit !) afin d'accompagner les enfants dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture</p>	<p>Objectif opérationnel 26.4 Créer des partenariats avec d'autres opérateurs, scolaires et culturels</p>
<p>Action 26.4.1 Proposer des collections et des services spécifiques aux collectivités : crèches, écoles (y compris l'enseignement spécial)</p>	<p>Action 26.4.2 Créer des synergies avec le service Culture, ses musées, ...</p>
<p>Action 26.4.3 Mettre sur pied de partenariats (Archives de l'Etat, KBR, Relis namurwès, ...) dans le cadre de la mise en évidence des collections patrimoniales</p>	<p>Objectif stratégique 27 Etre une Ville qui déploie le pôle muséal des Bateliers</p>
<p>Objectif opérationnel 27.1 Ouvrir le pôle muséal des Bateliers et les services connexes au public</p>	<p>Action 27.1.1 Déménager les collections et gérer les réserves</p>
<p>Action 27.1.2 Engager du personnel qualifié</p>	<p>Action 27.1.3 Etablir une convention/concession (au point de vue scientifique, développement d'outils de muséo-médiation, de dépôt, dons, de restauration d'œuvres,...)</p>
<p>Action 27.1.4 Elaborer le stock de la boutique</p>	

Action 27.1.5 Elaborer un plan de communication permanent et événementiel dans le cadre de la réouverture des musées communaux

Action 27.1.6 Etablir un règlement tarification redevance

Action 27.1.7 Utiliser le logiciel de la Billetterie commune Ville/Province

Action 27.1.8 Etablir un programme de médiation adapté aux différents publics (enfants, familles, ados, 3ème âge)

Action 27.1.9 Déménager les collections et gérer les réserves

Objectif opérationnel 27.2 Poursuivre les partenariats entre les institutions muséales publiques et privées, avec le monde universitaire

Action 27.2.1 Programmer des expositions temporaires communes

Action 27.2.2 Réunir les bibliothèques dans un catalogue commun, ainsi qu'une photothèque numérisée

Action 27.2.3 Créer un centre de référence/documentation 18ème – début 19ème siècle et centre de référence/documentation archéologique

Objectif opérationnel 27.3 Formaliser des partenariats avec les institutions œuvrant dans les domaines culturel, éducatif, social, économique ou touristique

Action 27.3.1 Participer aux grands événements culturels namurois en collaboration avec leurs opérateurs

Action 27.3.2 Utiliser le Forum des opérateurs culturels sur la Plate-forme citoyenne en ligne

Action 27.3.3 Réunir les bibliothèques dans un catalogue commun, ainsi qu'une photothèque numérisée

Une Ville touristique et accueillante

Objectif stratégique 28 Etre une Ville qui développe son attractivité touristique

Objectif opérationnel 28.1 Animer les abords de Sambre et de Meuse, vecteurs de redéploiement urbain et de qualité de vie en ville

Action 28.1.1 Concrétiser le projet Namur au fil de l'eau

Action 28.1.2 Développer diverses activités en vue de dynamiser davantage les animations de bords de Meuse et de Sambre

Action 28.1.3 Renouveler la concession de gestion des quais avec le SPW

Objectif opérationnel 28.2 Asseoir la position de Namur en tant que Terre de festivals	Action 28.2.1 Soutenir l'organisation des festivals reconnus internationalement
Action 28.2.2 Promouvoir en amont des festivals au travers des divers canaux de communication	
Objectif opérationnel 28.3 Asseoir la position de Namur en tant que Capitale wallonne d'un point de vue touristique	
Action 28.3.1 Intégrer un réseautage européen	
Action 28.3.2 Participer à divers évènements internationaux	
Action 28.3.3 Elargir la promotion au-delà des pays limitrophes	
Action 28.3.4 Déposer la candidature afin d'obtenir des reconnaissances internationales type "European Best Destination"	
Action 28.3.5 Intensifier la promotion à l'international	
Objectif opérationnel 28.4 Développer, tant en matière de fonctionnement que d'infrastructures, des outils, des lieux visant à améliorer l'accueil des touristes	
Action 28.4.1 Augmenter et diversifier les infrastructures d'accueil	
Action 28.4.2 Développer un nouveau concept d'accueil des touristes à la Halle Al'Chair	
Action 28.4.3 Agir pour faciliter l'arrivée des touristes à Namur	
Action 28.4.4 Développer des sentiers touristiques	
Objectif opérationnel 28.5 Créer une synergie accueillante pour le touriste qui arrive à Namur quel que soit son moyen de locomotion (car, train, voiture, mobil-home, bateau etc.) et ce, à n'importe quel moment de son séjour à Namur	
Action 28.5.1 Créer d'un réseau de partenariat avec les acteurs de terrain	
Action 28.5.2 Identifier des initiatives à mettre en action pour créer une dynamique d'accueil coordonnée	
Action 28.5.3 Mettre en œuvre d'un plan d'actions coordonné	
Action 28.5.4 Développer davantage de synergies avec l'ensemble des acteurs touristiques dont le CAC et l'ensemble des partenaires publics et privés du secteur.	

Objectif stratégique 29 Etre une Ville qui place le patrimoine exceptionnel de sa Citadelle au cœur de son développement touristique
Objectif opérationnel 29.1 Poursuivre le développement touristique de la Citadelle
Action 29.1.1 Poursuivre la mise en place d'axes de développement touristique qui valorisent les ressources patrimoniales et naturelles de la Citadelle
Action 29.1.2 Poursuivre les collaborations et les échanges d'informations avec les différents acteurs privés et publics
Action 29.1.3 Développer des collaborations/synergies avec les nouveaux opérateurs touristiques présents et à venir sur le site de la Citadelle (Pavillon, téléphérique, Café du Panorama, ...)
Action 29.1.4 Poursuivre la restauration et la maintenance du site et des monuments de la Citadelle, sur base d'une programmation concertée, raisonnée et à long terme
Action 29.1.5 Assurer un accompagnement cohérent, concerté et systématisé des différents usages du site et des bâtiments pour préserver le site et les bâtiments de la Citadelle
Action 29.1.6 Finaliser la mise en œuvre du premier accord-cadre (2013-2022)
Objectif opérationnel 29.2 Rénover le Stade des Jeux et le Théâtre de Verdure
Action 29.2.1 Mettre en œuvre le second accord-cadre portant sur la rénovation du Stade des Jeux et du Théâtre de Verdure (2017-2026)
Une Ville soucieuse de la qualité de son cadre de vie
Objectif stratégique 30 Etre une Ville qui offre un cadre de vie agréable
Objectif opérationnel 30.1 Offrir un réseau d'espaces verts attractifs, intensifier la nature en ville, planter des arbres et préserver la biodiversité
Action 30.1.1 Mettre l'accent sur la gestion des espaces emblématiques (parcs, squares, jardins à thème...)
Action 30.1.2 Développer et gérer l'accueil de la flore et de la faune indigènes dans les espaces verts et semi-naturels
Action 30.1.3 Actualiser l'identification des zones prioritaires de grand intérêt biologique à préserver et établir une stratégie pour les préserver en veillant à connecter les zones vertes entre elles (maillage vert)
Action 30.1.4 Redynamiser le PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature)

Action 30.1.5 Promouvoir les plantations et aménagements favorables à la biodiversité et à l'adaptation aux changements climatiques par l'octroi d'une prime, le remplacement/compensation systématique de chaque arbre abattu par au minimum un arbre, la distribution d'arbres et la mise en œuvre de toute autre mesure

Action 30.1.6 Interdire le nourrissage du gibier, introduire la poussée silencieuse et toute autre mesure utile à la protection de la nature dans les baux de chasse

Action 30.1.7 Réévaluer la labellisation des bois communaux

Action 30.1.8 Organiser, renforcer l'efficacité et la cohérence des actions de sensibilisation à la biodiversité

Action 30.1.9 Inventorier les espaces délaissés ou non aménagés et évaluer leur potentiel pour l'accueil de la biodiversité et/ou l'ouverture au public, spécialement dans les quartiers en souffrance

Objectif opérationnel 30.2 Agir pour la propreté publique

Action 30.2.1 Elaborer un plan local de propreté publique

Action 30.2.2 Poursuivre la réflexion sur la création de nouvelles toilettes publiques

Action 30.2.3 Poursuivre le soutien aux actions citoyennes en matière de propreté publique

Action 30.2.4 Mettre en place un partenariat efficace pour la collecte et l'évacuation des seringues usagées

Objectif opérationnel 30.3 Agir en matière de bien-être animal

Action 30.3.1 Organiser des actions de sensibilisation au bien-être des animaux

Action 30.3.2 Prendre en compte le bien-être des animaux dans les règlements communaux

Action 30.3.3 Créer un helpdesk pour les professionnels et professionnelles et les citoyens et citoyennes

Action 30.3.4 Etablir une procédure claire pour la gestion des animaux errants et maltraités

Action 30.3.5 Créer une brigade d'agents constataateurs bien-être animal

Action 30.3.6 Etudier la faisabilité de réaliser un parc "chiens en liberté"

Action 30.3.7 Soutenir et encadrer les actions citoyennes en matière de bien-être animal

Action 30.3.8 Maintenir un accès aux soins pour les animaux sauvages

Objectif opérationnel 30.4 Favoriser l'embellissement du cadre de vie des quartiers à haute densité de population grâce au dispositif du plan de cohésion sociale

Action 30.4.1 Créer et entretenir de petits aménagements dans l'espace public avec la collaboration des habitants des quartiers

Objectif stratégique 31 Etre une Ville qui donne une nouvelle dimension à la gestion des déchets

Objectif opérationnel 31.1 Développer des actions en matière de tri et de réemploi des déchets et favoriser l'économie circulaire

Action 31.1.1 Poursuivre et soutenir l'organisation de repair cafés

Action 31.1.2 Poursuivre l'organisation du Salon Récupère

Action 31.1.3 Poursuivre la valorisation des livres de seconde main

Action 31.1.4 Organiser des actions de sensibilisation au tri, au réemploi et à l'économie circulaire

Action 31.1.5 Revoir le fonctionnement du parc à conteneurs communal pour développer de nouvelles filières de tri

Objectif opérationnel 31.2 Développer des actions en matière de zéro déchet

Action 31.2.1 Organiser des actions de sensibilisation au zéro déchet

Action 31.2.2 Créer un helpdesk pour les citoyens et citoyennes

Action 31.2.3 Poursuivre l'opération "Commune, zéro déchet"

Action 31.2.4 Développer des actions en matière de compostage et lombricompostage

Action 31.2.5 Développer un label pour les commerçants et commerçantes éco-responsables et assurer leur promotion

Objectif opérationnel 31.3 Développer de nouvelles modalités de collecte des déchets

Action 31.3.1 Instaurer la collecte des déchets en conteneurs à puce pour la périphérie

Action 31.3.2 Finaliser le projet-pilote de conteneurs enterrés et étendre ce procédé aux quartiers à habitat vertical

Action 31.3.3 Etudier la faisabilité d'offrir de nouveaux services aux citoyens et citoyennes

Action 31.3.4 Etudier les possibilités de collecte des matières organiques au sein des collectivités

Objectif stratégique 32 Etre une Ville qui inscrit son action dans une démarche positive de prévention et de promotion de la santé

Objectif opérationnel 32.1 Offrir au cœur des quartiers et villages de petites infrastructures sportives de qualité et de proximité

Action 32.1.1 Réaliser l'inventaire des installations sportives sur la voie publique

Action 32.1.2 Réaliser l'analyse des besoins en fonction des besoins des quartiers

Action 32.1.3 Rédiger un inventaire des infrastructures à supprimer et ou à remplacer

Action 32.1.4 Budgétiser les besoins en entretiens réparations, remplacements, suppressions

Action 32.1.5 Réaliser l'inventaire des nouveaux aménagements souhaités

Action 32.1.6 Rédiger des cahiers des charges pour les aménagements nouveaux

Action 32.1.7 Introduire les permis d'Urbanisme

Action 32.1.8 Introduire les demandes de subsides Infrasport

Action 32.1.9 Analyser les besoins en entretiens

Objectif opérationnel 32.2 Viser la mise en place d'une zone "basse émission"

Action 32.2.1 Analyser les résultats de l'étude de faisabilité et définir les modalités de mise en place d'une zone "basse émission"

Action 32.2.2 Mettre en place une zone de basse émission

Objectif opérationnel 32.3 Accentuer la voie du zéro phyto

Action 32.3.1 Intégrer dès le départ des modes de gestion durable lors de création de nouveaux espaces verts

Action 32.3.2 Poursuivre la conversion des cimetières en cimetières végétalisés et leur labellisation en cimetières Nature

Action 32.3.3 Sensibiliser les Namurois et Namuroises au zéro phyto par le biais de la prévention et des sanctions administratives

Une Ville qui veille à la sécurité de ses citoyens et citoyennes	
Objectif stratégique 33 Etre une Ville active dans le développement de politiques de prévention urbaine	
Objectif opérationnel 33.1 Organiser des synergies de collaboration entre les actions de prévention urbaine locale et la Zone de Police	
Action 33.1.1 Organiser des collaborations avec la Police (existence d'un protocole de collaboration entre les deux opérateurs)	
Action 33.1.2 Assurer une complémentarité entre le PSSP et le PZS dans le choix des phénomènes à traiter et le développement de plan d'actions	
Action 33.1.3 Augmenter la présence visible des GDP - Gardiens de la Paix sur le territoire local avec une priorité sur le centre-ville et certains lieux déterminés en fonction des phénomènes présents	
Action 33.1.4 Sensibiliser les automobilistes au respect du RGP - règlement général de police (volet circulation / caractère gênant, dangereux, fautif...) et à l'utilisation correcte de la voie publique	
Objectif opérationnel 33.2 Etre actif dans la lutte contre les violences intrafamiliales	
Action 33.2.1 Mettre en place une approche multidisciplinaire des situations du type Family Justice Center (FJC)	
Action 33.2.2 Accueillir et accompagner les personnes victimes de Violences Intra familiales - VIF, ainsi que les professionnels et professionnelles directement confrontés à ce type de situation	
Action 33.2.3 Organiser des campagnes de sensibilisation et d'information à ce phénomène	
Objectif opérationnel 33.3 Assurer une vigilance dans le cadre de la prévention à la radicalisation et des extrémismes violents (Cesil R et Pradex)	
Action 33.3.1 Poursuivre le suivi de la Cellule de Sécurité Intégrale Locale – R Cesil R	
Action 33.3.2 Accueillir et accompagner les personnes confrontées à ce phénomène	
Action 33.3.3 Organiser une plateforme partenariale sur la thématique et développer des actions en concertation	
Action 33.3.4 Soutenir et organiser des actions d'information, de sensibilisation et de formation face à ce phénomène	
Objectif opérationnel 33.4 Informer et conseiller les citoyens et citoyennes sur les mesures techniques de prévention (vols)	
Action 33.4.1 Organiser des séances d'informations en technoprévention	
Action 33.4.2 Organiser des séances de gravure vélos/remorques	
Action 33.4.3 Mettre à disposition de la documentation en ce domaine	

Objectif opérationnel 33.5 Investir dans une vidéo-surveillance respectant les libertés individuelles

Action 33.5.1 Développer le réseau de caméras urbaines et son architecture d'exploitation

Action 33.5.2 Augmenter la détection automatisée des comportements inadaptés

Action 33.5.3 Réaliser et tenir à jour un cadastre des caméras de la Ville et de la Police : cadastre technique et juridique

Action 33.5.4 Etablir des procédures de coordination et de mutualisation des équipements de surveillance, dans le respect des libertés individuelles et des finalités spécifiques de la Police et de la Ville

Action 33.5.5 Prévoir des caméras de surveillance dans certains nouveaux projets immobiliers en classe A+

Objectif opérationnel 33.6 Augmenter la visibilité de la Police

Action 33.6.1 Renforcer la présence aux endroits et heures les plus propices, que ce soit en cœur de ville ou en périphérie

Action 33.6.2 Utiliser des pièces d'équipement à haute visibilité

Objectif stratégique 34 Etre une Ville qui lutte contre les comportements inciviques

Objectif opérationnel 34.1 Améliorer la propreté par le biais de la prévention et des sanctions administratives communales – SAC

Action 34.1.1 Organiser des actions de sensibilisation à la propreté publique

Action 34.1.2 Organiser des opérations régulières en collaboration avec la Zone de Police et les gardiens de la Paix

Action 34.1.3 Organiser des actions de sensibilisation à la propreté publique

Action 34.1.4 Renforcer l'équipe des agents constatateurs environnementaux

Action 34.1.5 Etudier la faisabilité d'utilisation d'un réseau de caméras mobiles au niveau des points noirs du territoire et développer un processus de collaboration pour les caméras existantes

Objectif opérationnel 34.2 Intensifier le recours aux SAC

Action 34.2.1 Contribuer à la modernisation du RGP en vue de mieux incriminer et pouvoir poursuivre les comportements inadéquats

Action 34.2.2 Systématiser les constatations en vue d'autoriser le recours aux SAC

Action 34.2.3 Réduire la charge administrative liée au constat (système FOCUS)

Action 34.2.4 Renégocier avec le Procureur du Roi la rédaction de réquisitoires

Objectif stratégique 35 Etre une Ville qui entretient son domaine public

Objectif opérationnel 35.1 Créer un nouveau plan trottoirs

Action 35.1.1 Réaliser un cadastre des accotements existants

Action 35.1.2 Introduire les données dans la base de données existante des voiries

Action 35.1.3 Réaliser une cartographie des accotements existants

Action 35.1.4 Définir les différents types d'accotement à privilégier en fonction de sa localisation (guide pour les charges d'urbanisme)

Action 35.1.5 Mise en place d'un plan d'investissement et d'entretien des trottoirs.

Action 35.1.6 Intégration des plaintes des riverains et riveraines

Action 35.1.7 Mise en dialogue des différents acteurs en lien avec la mobilité des modes doux

Action 35.1.8 Intégrer les aspects PMR aux aménagements

Objectif opérationnel 35.2 Lutter contre les inondations

Action 35.2.1 Compléter et mettre à jour les données disponibles à l'échelle régionale par l'actualisation des données prioritaires relatives à l'écoulement des eaux

Action 35.2.2 Objectiver les risques et aléas d'inondation.

Action 35.2.3 Mettre en place un plan coordonné de gestion et d'entretien des fossés et ouvrages d'écoulement des eaux de ruissellement.

Action 35.2.4 Mettre en place des procédures d'intervention localisée pour les zones à risques.

Action 35.2.5 Affiner l'étude des sous-bassins hydrographiques et zones à risques afin d'assurer une capacité d'évacuation des réseaux et/ou une gestion des risques.

Action 35.2.6 Accompagner le développement urbanistique de la Ville par des mesures qui limitent les risques d'inondations et d'écoulement de boues.

Action 35.2.7 Réaliser le cadastre des égouts de la Corbeille de Namur

Objectif opérationnel 35.3 Poursuivre l'exécution du plan voiries

Action 35.3.1 Entretenir les voiries qui peuvent l'être de manière régulière.

Action 35.3.2 Mettre à jour le plan d'entretien des voiries en fonction de l'évolution de leur état et des moyens budgétaires à disposition.

Action 35.3.3 Entamer la réfection complète des voiries ne pouvant plus être entretenues étant donné leur trop mauvais état en respectant un ordre de priorité.

Objectif opérationnel 35.4 Etudier la reprise des voiries publiques sur fonds privés

Action 35.4.1 Réaliser l'inventaire des voiries ou sections de voiries publiques sur fonds privé

Action 35.4.2 Catégorisation des types de voiries publiques sur fonds privé, mise en place des méthodologies et d'une priorisation des reprises par catégories puis selon une liste de critères préétablis

Action 35.4.3 Entamer les reprises de voiries publiques sur fonds privé

Action 35.4.4 S'assurer de la reprise des voiries en domaine public des nouveaux projets immobiliers

Action 35.4.5 Mise en place d'une méthodologie pour l'exécution ou non de travaux plus lourds que ceux réalisés dans le cadre de la sécurité des usagers

Objectif stratégique 36 Etre une Ville qui renforce la sécurité objective de ses citoyens et citoyennes

Objectif opérationnel 36.1 Déterminer des priorités de sécurité routière dans les villages et quartiers en concertation avec les citoyens et citoyennes

Action 36.1.1 Développer une méthodologie de traitement des rapports de police

Action 36.1.2 Mettre en place une méthodologie de travail des comités/associations de quartiers afin de formaliser leur expertise de riverains et riveraines

Action 36.1.3 Organiser des ateliers participatifs dans chaque ancienne commune en privilégiant une implication des associations de riverains.

Action 36.1.4 Définir les priorités en matière de sécurité dans chaque commune de la périphérie (hors centre-ville)

Objectif opérationnel 36.2 Lutter contre la délinquance routière

Action 36.2.1 Augmenter les appareils de contrôles automatisés, notamment pour le respect des plans de circulation (boucles de circulation, sites propres bus, transit, zones à trafic limité, ...)

Action 36.2.2 Systématiser les contrôles d'alcoolémie au volant lors des actions de routine

Action 36.2.3 Renforcer le nombre d'actions spécifiques de contrôle routier : • Lutte contre alcoolémie • Vitesse • Véhicules de transport

Objectif opérationnel 36.3 Lutter contre le trafic et la consommation de stupéfiants

Action 36.3.1 Organiser de manière régulière des opérations de sécurisation ciblées

Action 36.3.2 Réserver prioritairement du personnel et des moyens d'enquête

Action 36.3.3 Stimuler la coopération avec les partenaires judiciaires (Police Fédérale, Autorités judiciaires)

Objectif opérationnel 36.4 Contribuer à la prise en charge de la population en cas d'urgence ou d'incident majeur

Action 36.4.1 Favoriser la collaboration entre les disciplines en échangeant nos procédures de travail et organisant des exercices communs

Action 36.4.2 Former les policiers et policières de manière continue sur les procédures particulières à appliquer en ces cas

Objectif opérationnel 36.5 Activer le périmètre de sécurité des institutions régionales

Action 36.5.1 Collaborer avec le Parlement wallon et la Wallonie pour protéger les sièges des institutions régionales

Une Ville qui mobilise au mieux ses compétences

Objectif stratégique 37 Etre une Ville qui offre un cadre de travail propice à la bienveillance, l'utilité et l'efficacité

Objectif opérationnel 37.1 Veiller au bien-être et à la sécurité au travail

Action 37.1.1 Mener une politique active pour la santé et la sécurité au travail (notamment l'analyse de la charge psychosociale)

Action 37.1.2 Mettre à disposition du personnel communal des bâtiments sûrs et conformes

Action 37.1.3 Accompagner l'absentéisme de longue durée, avant, pendant et après l'absence

Action 37.1.4 Mesurer la charge de travail des services

Action 37.1.5 Créer un pôle qui a pour but l'augmentation des compétences

Action 37.1.6 Accentuer le rôle de la communication interne en tant que vecteur de transversalité, de solidarité et d'efficacité

Action 37.1.7 Améliorer le confort d'utilisation des véhicules par l'installation d'une climatisation, particulièrement lors des périodes caniculaires

Action 37.1.8 Améliorer l'ergonomie des postes de travail

<p>Objectif opérationnel 37.2 Assumer une politique de formation volontariste</p>
<p>Action 37.2.1 Informatiser la gestion des formations</p>
<p>Action 37.2.2 Analyser les bonnes pratiques et réseautage (secteur public)</p>
<p>Action 37.2.3 Transférer des connaissances acquises en formation</p>
<p>Action 37.2.4 Créer un centre de formation</p>
<p>Action 37.2.5 Augmenter la polyvalence des agents par la formation (socle commun)</p>
<p>Action 37.2.6 Accompagner la ligne hiérarchique – programme d'aide au management</p>
<p>Action 37.2.7 Attirer et fidéliser les formateurs internes</p>
<p>Objectif opérationnel 37.3 Mettre en œuvre une politique de mobilité interne efficiente</p>
<p>Action 37.3.1 Etablir les profils de compétences et monographie de fonction pour toute demande de mobilité</p>
<p>Action 37.3.2 Privilégier la mobilité interne sur les recrutements extérieurs</p>
<p>Action 37.3.3 Favoriser les mobilités temporaires en guise de test, à partir d'objectifs à atteindre et d'une évaluation (entretien oral pour valider la motivation, l'investissement professionnel, l'intégration dans le service,... et test écrit ou oral afin de valider l'acquisition des compétences nécessaires) déterminant la mobilité définitive ou non</p>
<p>Objectif opérationnel 37.4 Veiller à la dignité de la fonction d'agent communal</p>
<p>Action 37.4.1 Créer des campagnes de communication pour valoriser les missions des agents communaux</p>
<p>Action 37.4.2 Appliquer la charte pour l'usage des réseaux sociaux</p>
<p>Action 37.4.3 Mettre en œuvre une politique préventive en matière de drogue et d'alcool au travail</p>
<p>Action 37.4.4 Poursuivre la bonne gestion des manquements professionnels notamment lorsque le devoir de réserve et de loyauté n'a pas été respecté</p>
<p>Action 37.4.5 Appliquer la procédure de défense judiciaire de l'agent en cas d'agression</p>
<p>Action 37.4.6 Appliquer la procédure d'accompagnement socio psychologique de l'agent après une agression (post trauma)</p>